

# Benefits Bulletin

*Benefit News to Keep You in the Know and the Now*

Novembre 2015

## **Mois de la sensibilisation au diabète**

Une grande attention a été accordée aux nouveaux traitements à base de médicaments biologiques coûteux qui entraîneront certainement une augmentation des coûts liés aux soins de santé au cours des prochaines années. Bien que ce soit là un développement important à noter et à suivre, nous ne devrions pas négliger de surveiller les réclamations pour des traitements à long terme, à faible coût et à grand volume comme ceux pour traiter le diabète.

L'Association canadienne du diabète (ACD) célèbre en novembre le mois de la sensibilisation au diabète, ce qui s'avère important au vu de la prévalence de la maladie. L'ACD indique que plus de dix millions de Canadiennes et de Canadiens vivent avec le diabète ou le prédiabète. Les coûts pour le système de soins de santé en 2013 étaient de 13,1 milliards de dollars et sont estimés à 16 milliards par année d'ici 2020.

## **Catégories**

Il existe trois principaux types de diabète :

Le type 1 est traitable, mais non évitable. Il est d'origine génétique.

Le type 2 est lié aux choix en matière d'alimentation, d'exercice et de mode de vie. Il est traitable et évitable.

Le diabète gestationnel survient durant certaines grossesses. Cela ne signifie pas que le bébé naîtra avec le diabète, et il disparaîtra généralement après la grossesse. Toutefois, la mère présentera un risque futur plus élevé de développer le diabète de type 2.

Le diabète de type 2, qui représente 90 % des cas, est de loin le plus fréquent.

## **Préoccupations, coûts et complexités**

Lors d'une analyse portant sur les réclamations liées aux médicaments, Telus Santé a découvert que les réclamations étaient plus fréquentes chez les personnes âgées de 50 à 59 ans, et que ces dernières représentaient en général des dépenses en rapport avec le diabète. Ces chiffres sont préoccupants puisque d'autres études indiquent que les personnes atteintes de diabète ont souvent d'autres problèmes de santé complexes qui augmentent eux aussi les coûts en matière de soins de santé.

Les diabétiques ont souvent des complications et d'autres risques en rapport à leur santé liés à l'anxiété, à la maladie cœliaque, à la dépression, aux affections oculaires, aux maladies du cœur et à l'AVC, à l'hypertension (une classe de médicaments

qui se classe également dans les cinq principaux traitements), aux maladies du rein, aux problèmes de santé en matière de sexualité, aux lésions des nerfs, aux ulcères, à l'amputation, etc.

Les dépenses des diabétiques représentent 12 % des coûts liés aux médicaments. Telus Santé classe les coûts découlant du diabète au deuxième rang tout juste derrière la catégorie de la polyarthrite rhumatoïde (laquelle augmente rapidement en raison des traitements à base de médicaments biologiques susmentionnés).

Les données de Greenshield Canada ont révélé que les réclamations annuelles moyennes pour une personne atteinte de diabète s'élevaient à 1 899 \$ (33,6 ordonnances par année) comparativement à un demandeur ne souffrant pas de la maladie et dont les réclamations totalisent seulement 505 \$ par année (8,6 ordonnances par année).

Nous ne demandons pas à ce que les régimes cessent de couvrir les dépenses liées au diabète. Ce que nous voulons souligner, c'est que de nombreux coûts relatifs aux médicaments sont principalement liés au diabète de type 2, et que si la maladie était prise en charge ou prévenue convenablement, cela pourrait avoir une incidence positive sur les réclamations.

### **Qu'est-ce qui doit être fait?**

#### ***Éducation et prévention***

Quand les gens connaissent les faits, ils peuvent faire de meilleurs choix.

Ajoutez le diabète à votre stratégie de planification de bien-être. De nombreuses personnes s'imaginent que le fait de manger trop de sucre constitue la cause du diabète. Il s'agit là d'une vision bien simpliste d'une maladie compliquée. Informez les employés

pour leur expliquer comment les choix liés au mode de vie et à l'alimentation qu'ils font à un moment précoce dans leur vie peuvent avoir une influence sur la qualité de vie des employés qui sont dans la cinquantaine.

Fournissez des ressources, comme l'outil d'évaluation des risques pour la santé, afin d'aider les employés à identifier les facteurs de risque qu'ils peuvent changer pour prévenir le diabète. Le site Web de l'ACD contient une foule de renseignements sur le sujet. De nombreux régimes d'avantages sociaux fournissent également une couverture pour les services de diététistes, qui peuvent vous aider à prévenir et à contrôler le diabète. Si votre régime ne comprend pas ces services, songez à les ajouter.

#### ***Créez un lieu de travail sain***

Offrez un environnement de travail qui fait la promotion d'un mode de vie sain. Cela peut inclure de changer les options de la cafétéria ou de fournir un réfrigérateur et un four micro-ondes dans la cuisine afin que les employés puissent apporter leur propre repas santé.

Permettez aux employés de modifier leur horaire de travail de manière à inclure des pauses régulières pour manger, pour surveiller leur glycémie ou de gérer leur médication. Créez un espace où les employés peuvent effectuer ces tâches en privé. Cela peut avoir pour avantage d'inciter au respect de leur plan de traitement.

Malheureusement, de nombreux diabétiques ne suivent pas leur plan de traitement prescrit. Greenshield Canada indique que seuls 55 % de la population suivent leur plan. Ces statistiques sont dérangeantes si on considère le rôle du diabète dans d'autres problèmes de santé et

dans les coûts liés aux frais médicaux et aux incapacités.

Le fait d'enseigner aux employés la façon dont leurs choix ont une influence sur le risque de diabète, de leur fournir les outils pour prévenir ou gérer la maladie et de créer un environnement qui encourage à la fois un mode de vie sain et le respect du plan de traitement contribuerait aux réclamations pour des médicaments et l'invalidité en rapport avec le diabète.

**Sources :**

[www.diabetes.ca](http://www.diabetes.ca)



**Quiz** Corner

***Mettez vos méninges à l'épreuve et remportez un prix de 50 \$!***

Que brisez-vous chaque fois que vous le nommez?

Envoyez votre réponse par courriel à [info@gmsinsurance.com](mailto:info@gmsinsurance.com) ou par télécopieur au 905 670-4146.

Notre petit génie du mois de septembre était Sandra Stranks, qui a su découvrir la bonne réponse.

Mary

Félicitations!